



Enseignement Catholique
de l'Est-Francilien
DIOCÈSE DE MEAUX

Projet diocésain de l'Enseignement Catholique de Seine-et-Marne



Promulgation le 27 juin 2012



Enseignement Catholique de l'Est Francilien

Projet de l'Enseignement Catholique

AFFIRMER LA SPÉCIFICITÉ DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

L'Ecole Catholique est située dans l'Église diocésaine. Les établissements participent à une mission d'Education des enfants et des jeunes, une mission d'Eglise.

L'Enseignement Catholique est associé par contrat à la mission d'éducation de la République. Le « caractère propre » est inscrit dans la loi mais l'établissement est ouvert à tous par choix pastoral et par obligation légale. C'est par une visibilité de la Communauté Catholique au sein des établissements, une présence des animateurs en Pastorale Scolaire et une articulation renforcée avec les acteurs des Pôles missionnaires que l'établissement prend toute sa dimension.

FORMULER DES REPÈRES POUR ÉDUIQUER AUJOURD'HUI

Trois axes:

- *Inviter à la découverte de la Parole de Dieu et à la Vivre pour favoriser la rencontre personnelle avec le Christ et témoigner de l'Évangile,*
- *Cultiver le respect de l'autre, de soi,*
- *Développer le sens de l'effort, du travail, de l'insertion dans la vie sociale et professionnelle.*

ACCUEILLIR LES JEUNES DANS LEUR DIVERSITÉ

« Regarder la personne comme un être en devenir, comme un être fragile, comme un être relié. » Assises de l'Enseignement Catholique 2007

- *Elaborer des projets qui prennent en compte la diversité des jeunes, ce qui leur permet d'accomplir la formation proposée et les aide à développer toutes leurs facultés.*

ANTICIPER – INNOVER – CRÉER LES MODÈLES DE 2012 A 2022

- *Activer la collaboration avec les Parents d'Élèves,*
- *Créer de nouvelles démarches éducatives et pédagogiques,*
- *S'ouvrir sur l'Europe, sur le monde : maintenir le partenariat avec le Togo et développer d'autres actions,*
- *Renforcer les échanges avec le monde de l'entreprise,*
- *Accompagner les mutations que les jeunes ont à vivre à travers une approche éducative renouvelée,*
- *Prendre en compte l'évolution des familles et favoriser leur accompagnement dans certaines situations (Ecole des Parents),*
- *Construire de nouveaux espaces, étendre les techniques numériques.*

DÉVELOPPEMENT DES RÉSEAUX, DES MUTUALISATIONS, PRÉVOIR DE NOUVELLES IMPLANTATIONS D'ÉTABLISSEMENTS

1. Pérenniser les premières mises en œuvre:

- *Faire vivre la restructuration meldoise ECM.*
- *Soutien aux petites structures, en particulier les écoles :*
 - *Partenariat entre l'Ecole Notre Dame de l'Espérance de Moret sur Loing et le LTP Blanche de Castille de Fontainebleau,*
 - *Partenariat entre l'Ecole Sainte-Marie de Sivry Courtry et le Groupe Jeanne d'Arc de Melun : un Chef d'établissement pour les deux écoles et une assistance technique (Accord de la Congrégation des Sœurs de la Charité de Nevers),*
 - *Assistance de l'Ecole Saint Jean de Monthyon par l'Ogec Sainte-Marie de Meaux,*
 - *Création d'une école diocésaine à Montereau Ville par transfert des postes de l'Ecole de l'Assomption de Forges avec pour objectif de pérenniser la présence de l'Enseignement Catholique dans ce secteur éloigné de Seine et Marne (Dévolution de tutelle des Sœurs de l'Assomption),*
 - *Reprise de la tutelle de l'Ecole Saint Albert de Lizy sur Ourcq et accompagnement de cette école, tant pour sa rénovation que pour son projet pédagogique,*
 - *Assistance aux négociations pour les forfaits communaux des écoles,*
 - *Assistance technique aux petites structures.*

Ces actions ont été rendues possibles par la bonne volonté, l'efficiace des Hommes et des Femmes en place - Présidents d'Ogecs, administrateurs d'Ogecs (bénévoles), Chefs d'établissement, personnels, enseignants - par la prise en charge de travaux, d'investissements financés par le biais de l'Association de Solidarité des Ecoles Catholiques de Seine-et-Marne (A.S.E.C).

2. Développer les mises en réseaux

- *Poursuivre et enrichir le partenariat avec les tutelles congréganistes,*
- *Partager les expériences pédagogiques : écoles en réseau, mise en place du socle commun à l'école et au collège, réforme du lycée, évolution de l'enseignement supérieur,*
- *Proposer aux établissements des offres de service intégrées pour optimiser leur gestion,*
- *Favoriser les rapprochements d'Ogec d'établissements,*
- *Balayer et normaliser les relations des Ogecs et des associations propriétaires.*

3. **Repenser les cartes de formations des lycées professionnels, technologiques, et de l'apprentissage.**

- Penser des filières porteuses qui correspondent aux attentes de l'entreprise.

4. **Créer de nouvelles structures sur les zones géographiques en expansion, des écoles mais aussi des collèges sur:**

- Melun Sénart
- Brie Comte-Robert
- Marne la Vallée

Individuellement ou en partenariat avec d'autres acteurs, notamment les Apprentis d'Auteuil.

5. **Poursuivre la création de l'enseignement supérieur**

- Partenariat avec l'ICAM (Institut Catholique d'Arts et Métiers) installé à Melun Sénart,
- Collaboration avec les acteurs locaux publics et privés pour un développement indispensable à notre département.

«Qui aime supporte tout et garde en toute circonstance la foi, l'espérance et la patience. L'amour est éternel. (1 Co 13,7-8)».
Garder la foi et la cultiver personnellement dans notre cœur; mais aussi la vivre dans notre établissement, dans nos institutions (les instances diocésaines et les réalisations nouvelles interdiocésaines de l'Est Francilien), faire connaître notre foi et la partager; c'est la plus belle preuve d'amour que nous pouvons donner à nos élèves et leurs parents, à nos collègues enseignants et autres intervenants, aux employés et dirigeants de nos organismes de gestions.

Elle leur donne la preuve que l'amour est éternel (puisqu'il est pour eux aussi), ce qui est la racine de toute espérance en soi, dans les autres et dans l'action entreprise. Chemin d'espérance et de salut... dans une patience de tous les jours.

P. Benoît Lemoine.+

...Pour une passion d'éducation partagée...

Les chefs d'établissements les personnels d'enseignement, d'éducation, d'administration et de service mettent en œuvre le projet d'établissement, le respectant et en assurant la promotion.

Les tutelles diocésaines et congréganistes, fidèles à leurs projets Fondateurs, affinent la mission évangélique et sont garantes du projet diocésain.

Le jeune s'engage à apprendre à respecter le projet de l'établissement, à participer à sa formation.

Les parents adhèrent au projet d'établissement et aident à sa mise en œuvre.

Les organismes de gestion soutiennent le projet d'établissement par leurs orientations budgétaires

... à la lumière de l'Évangile...

... au nom de Jésus Christ